

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



ID : 083-218301521-20180330-2018_11_30MARS-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER

Numéro SIRET : **21830152100017**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE PRINC ST TROPEZ**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2017

SOMMAIRE**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.25	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionneme		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
p.27	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.28	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.29	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.30	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.31	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
p.34	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.35	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.36	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.37	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.38	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE
83152COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/M
BUDGET COMMUNAL

2017

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	725
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 015
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 982 820,00	3 126 624,00	1 714,26	755,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3 869,26	3 899,07
2	Produit des impositions directes/population	3 516,74	2 781,58
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5 890,16	4 572,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 402,69	1 365,19
5	Encours de dette/population	3 210,54	3 201,71
6	DGF/population	57,09	130,95
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,38%	40,52%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	71,84	120,48
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,81%	29,86%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,51%	70,03%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 481 926,44	G	4 293 853.44
	Section d'investissement	B	1 306 216.01	H	826 040.16
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 238 913.75
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D		J	534 112.65
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			4 788 142.45		6 892 920.00
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	235 091.29	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		235 091.29		0.00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		3 481 926.44		5 532 767.19
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		1 541 307.30		1 360 152.81
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		5 023 233.74		6 892 920.00
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 235 091,29	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 008,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 603,64	0,00
23	Immobilisations en cours	156 479,65	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	810 097,25	726 733,40	0,00	0,00	83 363,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 332 601,12	1 160 909,11	0,00	0,00	171 692,01
014	Atténuations de produits	627 850,00	621 032,14	0,00	0,00	6 817,86
65	Autres charges de gestion courante	380 800,00	248 350,28	0,00	0,00	132 449,72
Total des dépenses de gestion courante		3 151 348,37	2 757 024,93	0,00	0,00	394 323,44
66	Charges financières	63 649,54	48 185,33	0,00	0,00	15 464,21
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 223 997,91	2 805 210,26	0,00	0,00	418 787,65
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 480 721,14				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	676 716,18			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 480 721,14	676 716,18	0,00	0,00	804 004,96
TOTAL		4 704 719,05	3 481 926,44	0,00	0,00	1 222 792,61
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	43 940,00	62 013,66	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 300,00	38 928,68	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 876 065,30	2 934 374,06	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	357 500,00	326 394,93	0,00	0,00	31 105,07
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	230 803,18	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 465 805,30	3 592 514,51	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	677 851,75	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 465 805,30	4 270 366,26	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	23 487,18			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	23 487,18	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 465 805,30	4 293 853,44	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		1 238 913,75				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMM

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 278,00	45 096,51	28 008,00	30 173,49
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	904 027,73	466 266,37	50 603,64	387 157,72
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	970 377,74	505 584,28	156 479,65	308 313,81
Total des dépenses d'équipement		1 977 683,47	1 016 947,16	235 091,29	725 645,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	262 507,29	262 507,29	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653,85			
Total des dépenses financières		366 161,14	262 507,29	0,00	103 653,85
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 343 844,61	1 279 454,45	235 091,29	829 298,87
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	23 487,18		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 274,38	3 274,38		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 274,38	26 761,56	0,00	0,00
TOTAL		2 347 118,99	1 306 216,01	235 091,29	805 811,69

Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	160 000,00	17 103,00	0,00	142 897,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		178 000,00	35 103,00	0,00	142 897,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	135 000,00	94 935,78	0,00	40 064,22
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	16 010,82	16 010,82	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
Total des recettes financières		151 010,82	110 946,60	0,00	40 064,22
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		329 010,82	146 049,60	0,00	182 961,22
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 480 721,14			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	676 716,18		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 274,38	3 274,38		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 483 995,52	679 990,56	0,00	804 004,96
TOTAL		1 813 006,34	826 040,16	0,00	986 966,18

Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		534 112,65			

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	726 733,40		726 733,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 160 909,11		1 160 909,11
014	Atténuations de produits	621 032,14		621 032,14
65	Autres charges de gestion courante	248 350,28		248 350,28
66	Charges financières	48 185,33	0,00	48 185,33
67	Charges exceptionnelles	0,00	676 716,18	676 716,18
Dépenses de fonctionnement - Total		2 805 210,26	676 716,18	3 481 926,44
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	262 507,29	0,00	262 507,29
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Differences sur réalisations d'immobilisations		23 487,18	23 487,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	45 096,51	0,00	45 096,51
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	466 266,37	0,00	466 266,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	505 584,28	3 274,38	508 858,66
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 279 454,45	26 761,56	1 306 216,01
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	62 013,66		62 013,66
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 928,68		38 928,68
73	Impôts et taxes	2 934 374,06		2 934 374,06
74	Dotations, subventions et participations	326 394,93		326 394,93
75	Autres produits de gestion courante	230 803,18		230 803,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	677 851,75	23 487,18	701 338,93
Recettes de fonctionnement - Total		4 270 366,26	23 487,18	4 293 853,44
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				1 238 913,75

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	94 935,78	0,00	94 935,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 010,82		16 010,82
13	Subventions d'investissement	17 103,00	0,00	17 103,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	18 000,00	0,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		646 110,11	646 110,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	30 606,07	30 606,07
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	3 274,38	3 274,38
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		146 049,60	679 990,56	826 040,16
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				534 112,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	810 097,25	726 733,40	0,00	0,00	83 363,85
6042	Achats prestations de services (autres que ter	11 650,00	5 663,60	0,00	0,00	5 986,40
60611	Eau et assainissement	17 000,00	22 003,34	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	67 000,00	68 697,35	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	4 500,00	4 967,71	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	14 000,00	13 426,72	0,00	0,00	573,28
60623	Alimentation	500,00	930,43	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	704,32	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 500,00	11 939,48	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	26 400,00	27 995,10	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	9 338,51	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 194,16	0,00	0,00	805,84
6064	Fournitures administratives	11 100,00	12 650,25	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 960,00	2 867,06	0,00	0,00	92,94
6068	Autres matières et fournitures	18 200,00	17 564,96	0,00	0,00	635,04
611	Contrats de prestations de services	55 350,00	58 887,32	0,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	9 456,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	25 500,00	5 316,51	0,00	0,00	20 183,49
61521	Terrains	15 000,00	9 760,20	0,00	0,00	5 239,80
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	8 048,34	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	40 000,00	18 212,00	0,00	0,00	21 788,00
615231	Entretien et réparations voiries	40 000,00	29 013,81	0,00	0,00	10 986,19
615232	Entretien et réparations réseaux	30 000,00	2 231,35	0,00	0,00	27 768,65
61524	Bois et forêts	20 000,00	13 628,00	0,00	0,00	6 372,00
61551	Matériel roulant	25 000,00	34 249,76	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	7 919,58	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 490,00	26 551,19	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	45 440,00	41 846,97	0,00	0,00	3 593,03
6168	Autres primes d'assurance	0,00	686,67	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 400,00	5 083,24	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 500,00	5 008,00	0,00	0,00	492,00
6188	Autres frais divers	10 900,00	16 233,12	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	2 629,51	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	74 500,00	80 130,70	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	8 424,20	0,00	0,00	6 575,80
6228	Divers	36 500,00	33 317,40	0,00	0,00	3 182,60
6231	Annonces et insertions	2 800,00	2 739,63	0,00	0,00	60,37
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	8 427,81	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 900,00	288,38	0,00	0,00	3 611,62
6237	Publications	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6238	Divers	44 507,25	27 583,73	0,00	0,00	16 923,52
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	3 284,06	0,00	0,00	215,94
6256	Missions	500,00	3 484,42	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	6 965,19	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 500,00	5 836,27	0,00	0,00	3 663,73
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	15 140,75	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 361,77	0,00	0,00	138,23
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	9 500,00	9 896,53	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	23 500,00	23 318,00	0,00	0,00	182,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	830,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 332 601,12	1 160 909,11	0,00	0,00	171 692,01
6218	Autre personnel extérieur	0,00	18 882,72	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 305,92	3 102,16	0,00	0,00	203,76
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 751,55	13 792,00	0,00	0,00	1 959,55
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 000,00	1 906,05	0,00	0,00	3 093,95
6411	Personnel titulaire	570 390,15	507 018,75	0,00	0,00	63 371,40
6413	Personnel non titulaire	300 170,61	209 131,52	0,00	0,00	91 039,09
64168	Autres emplois d'insertion	17 500,00	17 845,06	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	644,30	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	148 064,45	94 722,63	0,00	0,00	53 341,82
6453	Cotisations aux caisses de retraite	134 287,52	142 290,62	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	17 130,92	13 598,10	0,00	0,00	3 532,82
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	52 466,78	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	30 000,00	37 224,90	0,00	0,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	34,76	0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 000,00	7 581,89	0,00	0,00	418,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 994,90	0,00	0,00	5,10
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	297,11	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	30 000,00	37 374,86	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	627 850,00	621 032,14	0,00	0,00	6 817,86
739221	FNGIR	618 850,00	618 850,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds de péréquation ressources communale:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements di	9 000,00	2 182,14	0,00	0,00	6 817,86
65	Autres charges de gestion courante	380 800,00	248 350,28	0,00	0,00	132 449,72
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	22 000,00	20 791,00	0,00	0,00	1 209,00
6531	Indemnités	30 000,00	29 714,02	0,00	0,00	285,98
6532	Frais de mission	2 000,00	1 421,65	0,00	0,00	578,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 247,71	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 000,00	4 429,21	0,00	0,00	570,79
6535	Formation	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6553	Service d'incendie	60 000,00	68 209,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des c	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65548	Autres contributions	148 000,00	38 083,38	0,00	0,00	109 916,62
657362	CCAS	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	75 000,00	68 650,00	0,00	0,00	6 350,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10 000,00	15 804,31	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 151 348,37	2 757 024,93	0,00	0,00	394 323,44
66	Charges financières (b)	63 649,54	48 185,33	0,00	0,00	15 464,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 665,35	48 665,19	0,00	0,00	0,16
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	14 984,19	-18 479,86	0,00	0,00	33 464,05
6688	Autres	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00			0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 223 997,91	2 805 210,26	0,00	0,00	418 787,65
023	Virement à la section d'investissement	1 480 721,14	0,00		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	676 716,18		0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédée	0,00	30 606,07		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transfé	0,00	646 110,11		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 480 721,14	676 716,18		0,00	804 004,96
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 480 721,14	676 716,18		0,00	804 004,96
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 704 719,05	3 481 926,44	0,00	0,00	1 222 792,61
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	18 479,86
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-18 479,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	43 940,00	62 013,66	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	43 940,00	62 013,66	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	28 300,00	38 928,68	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	4 687,82	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
7037	Contribution pour dégradation des voies et chern	9 100,00	18 200,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère communal	0,00	39,75	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	15 000,00	16 001,11	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 876 065,30	2 934 374,06	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 538 928,30	2 549 635,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 658,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	157 137,00	154 781,53	0,00	0,00	2 355,47
7333	Taxes funéraires	0,00	3 520,31	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	55 000,00	56 735,02	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	50 000,00	58 899,86	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	75 000,00	103 178,15	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	0,00	1 966,19	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	357 500,00	326 394,93	0,00	0,00	31 105,07
7411	Dotation forfaitaire	85 000,00	41 387,00	0,00	0,00	43 613,00
74718	Autres	110 000,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	7 500,00	17 548,68	0,00	0,00	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	130 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la	25 000,00	17 190,00	0,00	0,00	7 810,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et	0,00	94,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de	0,00	235,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de	0,00	20 507,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	119 433,25	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	230 803,18	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	159 447,38	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	71 355,80	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		3 465 805,30	3 592 514,51	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	677 851,75	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	653 229,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	24 622,75	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 465 805,30	4 270 366,26	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	23 487,18			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées	0,00	23 487,18			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	23 487,18			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 465 805,30	4 293 853,44	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		1 238 913,75				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	103 278.00	45 096,51	28 008,00	30 173.49
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad:	39 882.00	14 010,51	0,00	25 871.49
2031	Frais d'études	50 000.00	20 562,00	28 008,00	1 430.00
2033	Frais d'insertion	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
2051	Concessions et droits similaires	11 396.00	10 524,00	0,00	872.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	904 027.73	466 266,37	50 603,64	387 157.72
2111	Terrains nus	450 000.00	0,00	0,00	450 000.00
2116	Cimetières	3 000.00	0,00	0,00	3 000.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 759.05	759,05	0,00	1 000.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 000.00	159 429,00	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	40 000.00	3 280,88	2 232,54	34 486.58
21312	Bâtiments scolaires	5 000.00	15 811,80	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	1 800.00	8 764,80	0,00	0.00
2132	Immeubles de rapport	25 000.00	24 369,99	2 903,91	0.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	0,00	2 233,99	0.00
2152	Installations de voirie	144 465.68	90 920,42	36 143,82	17 401.44
21531	Réseaux d'adduction d'eau	11 500.00	0,00	0,00	11 500.00
21534	Réseaux d'électrification	17 000.00	21 328,38	0,00	0.00
21538	Autres réseaux	9 576.00	9 576,00	0,00	0.00
217538	Autres réseaux	0.00	9 408,00	0,00	0.00
2182	Matériel de transport	97 976.40	52 135,80	0,00	45 840.60
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 820.00	24 779,40	0,00	10 040.60
2184	Mobilier	1 300.00	7 197,73	0,00	0.00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 830.60	38 505,12	7 089,38	236.10
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	970 377.74	505 584,28	156 479,65	308 313.81
2315	Installations, matériel et outillage techniques	947 577.74	481 764,28	156 479,65	309 333.81
2318	Autres immobilisations corporelles	22 800.00	23 820,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		1 977 683.47	1 016 947,16	235 091,29	725 645.02
16	Emprunts et dettes assimilées	262 507.29	262 507,29	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	262 507.29	262 507,29	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653.85			
Total des dépenses financières		366 161.14	262 507,29	0,00	103 653.85
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 343 844.61	1 279 454,45	235 091,29	829 298.87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0.00	23 487,18		0.00
	Charges transférées (6)	0.00	23 487,18		0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	23 487,18		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 274.38	3 274,38		0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	26.00	3 274,38		0.00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	3 248.38	0,00		3 248.38
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 274.38	26 761,56		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 347 118.99	1 306 216,01	235 091,29	805 811.69
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMM

ID : 083-218301521-20180330-2018_11_30MARS-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	160 000.00	17 103,00	0,00	142 897.00
1321	Etat et établissements nationaux	-110 000.00	7 103,00	0,00	0.00
1322	Régions	50 000.00	0,00	0,00	50 000.00
1323	Départements	100 000.00	0,00	0,00	100 000.00
1328	Autres	110 000.00	0,00	0,00	110 000.00
1332	Amendes de police	0.00	0,00	0,00	0.00
1342	Amendes de police	10 000.00	10 000,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 000.00	18 000,00	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	18 000.00	18 000,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		178 000.00	35 103,00	0,00	142 897.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 010.82	110 946,60	0,00	40 064.22
10222	F.C.T.V.A.	60 000.00	56 877,00	0,00	3 123.00
10223	T.L.E.	75 000.00	38 058,78	0,00	36 941.22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 010.82	16 010,82	0,00	0.00
Total des recettes financières		151 010.82	110 946,60	0,00	40 064.22
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		329 010.82	146 049,60	0,00	182 961.22
021	Virement de la section de fonctionnement	1 480 721.14	0,00	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0.00	676 716,18	0,00	0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	646 110,11	0,00	0.00
2111	Terrains nus	0.00	347,75	0,00	0.00
2118	Autres terrains	0.00	0,23	0,00	0.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0.00	2 391,91	0,00	0.00
21571	Matériel roulant - Voirie	0.00	20 930,54	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0.00	3 381,09	0,00	0.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00	1 399,00	0,00	0.00
2188	Autres immobilisations corporelles	0.00	2 155,55	0,00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 480 721.14	676 716,18	0,00	804 004.96
041	Opérations patrimoniales (5)	3 274.38	3 274,38	0,00	0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 248.38	0,00	0,00	3 248.38
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	26.00	3 274,38	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 483 995.52	679 990,56	0,00	804 004.96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 813 006.34	826 040,16	0,00	986 966.18
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		534 112,65			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL CA 2017

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actu-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					3 237 279,97									
0941665	TRESORERIE PRINC ST TROPEZ	31/07/2001		01/09/2002	3 237 279,97			4.2	1.95		A	X	N	A-1
43511381593	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	24/11/2002		24/11/2003	227 300,00	F		4.44	4.44		A	X	N	A-1
43512363718	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	31/12/2002		10/01/2004	76 225,00	F		4.78	4.76379		A	X	N	A-1
1099254	CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIO RETRAITES	11/10/2007		01/11/2008	350 000,00	V		3.05	0.8		A	X	N	A-1
2012-131/A10126	CAISSE EPARGNE COTE AZUR	16/10/2012		25/12/2013	300 000,00	F		4.26	4.26		A	C	N	A-1
2012-058/A10122	CAISSE EPARGNE COTE AZUR	04/04/2012		25/04/2013	350 000,00	F		5.23	5.17731		A	C	N	A-1
MON279640EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/05/2013		01/07/2014	260 000,00	F		3.34	3.34854		A	C	N	A-1
MON281121EUR/03	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/10/2013		30/11/2014	344 000,00	F		3.27	3.29056		A	C	N	A-1
00600191550 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		02/11/2016	147 096,33	F		1.5	5.69305		A	X	N	A-1
00600674062 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		10/07/2017	98 333,32	F		1.73	1.83258		A	C	N	A-1
00600691801 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		23/11/2016	79 000,01	F		1.73	1.73111		A	C	N	A-1
00600590045 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		15/01/2017	60 785,35	F		1.29	2.71912		A	X	N	A-1
2008-076 A10081	CAISSE EPARGNE COTE AZUR	25/07/2016		25/04/2017	860 693,00	F		1.44	0.29373		A	C	N	A-1
Total général					3 237 279,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 082 636,37					263 007,28	48 665,36	0,00	14 984,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 082 636,37					263 007,28	48 665,36	0,00	14 984,10
0941665		0,00		52 652,19	15,67	V	1,95		2 781,54	1 080,96	0,00	427,80
43511381593	N	0,00		0,00	0,00	F	4,44		20 181,33	896,23	0,00	0,00
43512363718	N	0,00		6 904,78	0,08	F	4,76379		6 589,84	645,05	0,00	321,80
1099254	N	0,00		128 136,91	4,92	V	0,8		25 020,45	1 225,26	0,00	170,85
2012.131/A10126	N	0,00		175 000,00	7,00	F	4,26		25 000,00	8 520,00	0,00	124,25
2012-058/A10122	N	0,00		204 166,65	6,33	F	5,17731		29 166,67	12 203,33	0,00	7 296,58
MON279640EUR	N	0,00		173 333,32	7,58	F	3,34854		21 666,67	6 513,00	0,00	2 894,67
MON281121EUR/03	N	0,00		229 333,32	7,92	F	3,29056		28 666,67	8 436,60	0,00	645,76
00600191650 RE	N	0,00		106 621,19	4,92	F	5,69305		20 388,22	1 905,14	0,00	262,11
00600674062 RE	N	0,00		86 041,65	6,58	F	1,83258		12 291,67	1 826,41	0,00	707,05
00600691801 RE	N	0,00		61 444,45	6,92	F	1,73111		8 777,78	1 214,84	0,00	112,20
00600590045 RE	N	0,00		48 937,91	3,08	F	2,71912		11 847,44	1 667,86	0,00	606,75
2008-076 A10081	N	0,00		810 064,00	15,33	F	0,29373		50 629,00	2 530,68	0,00	1 414,28
Total général		0,00		2 082 636,37					263 007,28	48 665,36	0,00	14 984,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégories d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : Indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.





COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 082 636,37					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		366 161.14	262 507.29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		262 507.29	262 507.29
1641	Emprunts en euros	262 507.29	262 507.29
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		103 653.85	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653.85	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653.85	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	262 507,29	235 091,29	0,00	497 598,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 615 721.14	94 935.78
Ressources propres externes de l'année (a)		135 000.00	94 935.78
10222	Dotations, fonds divers et réserves	60 000.00	56 877.00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	75 000.00	38 058.78
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 480 721.14	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 480 721.14	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	94 935.78	0.00	534 112.65	16 010,82	645 059,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 497 598,58
Ressources propres disponibles	IV 645 059,25
Solde	V = IV - II (3) + 147 460.67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL		CA	2017
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)						
	Dépenses nettes (a-c)						
	RECETTES (b)						
	Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	402 309,70
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	402 309,70
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	4 270 366,26
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	9,42%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



ID : 083-218301521-20180330-2018_11_30MARS-DE

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2018	2019	2020	2021	Cumul restant	Total (2)
2013	Mobilier: EQUIPEMENT INFORMATIQUE	672,00	BNP PARIBAS LEASE GROUP HEXAPAGE FINANCE	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	5	0	0	0
Attaché territorial							
Rédacteur principal 1ère Classe	A	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif 1ère Classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif 2ème Classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif principal 1ère Classe	C	3	0	3	0	0	0
	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		10	0	10	0	0	0
Adjoint technique de 2nde Classe	C	7	0	7	0	0	0
Adjoint technique principal de 1ère Classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique principal de 2nde Classe	C	1	0	1	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE POLICE (i)		2	0	2	0	0	0
Chef de service de police municipale	B	1	0	1	0	0	0
Brigadier chef principal	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		17	0	17	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



ID : 083-218301521-20180330-2018_11_30MARS-DE



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL		CA	2017
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-3-2	CDD
Technicien principal de 1ère Classe	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif de 2nde Classe	C	ADM		0,00	3-1	CDD
Adjoint technique de 2nde Classe	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique de 2nde Classe	C	TECH		0,00	3-2	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL		CA	2017
IV - ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017		IV	
		C1.1	

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2^{ème} : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4^{ème} : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-5^{ème} : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %, création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3B et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIVAAD	01/01/2017	Sans fiscalité propre	1 000,00
SYMIELEC	01/01/2008	Sans fiscalité propre	18 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

CA 2017

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BUDGET COMMUNAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 347 118.99	1 306 216.01	235 091.29	805 811,69
RECETTES	2 347 118.99	1 360 152.81	0.00	986 966,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 704 719.05	3 481 926.44	0.00	1 222 792,61
RECETTES	4 704 719.05	5 532 767.19	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - ASSAINISSEMENT (1)

BUDGET : ASSAINISSEMENT N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	255 843.94	28 772.75	241 791.19	0,00
RECETTES	255 843.94	61 459.02	0.00	194 384,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	207 384.92	1.71	0.00	207 383,21
RECETTES	207 384.92	196 958.89	0.00	10 426,03

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 602 962.93	1 334 988.76	476 882.48	791 091,69
RECETTES	2 602 962.93	1 421 611.83	0.00	1 181 351,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 912 103.97	3 481 928.15	0.00	1 430 175,82
RECETTES	4 912 103.97	5 729 726.08	0.00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 515 066,90	4 816 916,91	476 882,48	2 221 267,51
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 515 066,90	7 151 337,91	0,00	363 728,99

(1) Y compris les rattachements.



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	9 109 000,00	0,000	19,910	0,000	1 813 602,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5 441 000,00	0,000	13,140	0,000	714 947,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 800,00	0,000	24,250	-5,971	10 379,00	-5,970
TOTAL	14 592 800,00	-3,178			2 538 928,00	-4,162

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMU

ID : 083-218301521-20180330-2018A11_30MARS-DE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,

A, le

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A, le

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le 1er adjoint **O. GHIBAUDO**
 A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 30/03/2018
 Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES : Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2018

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Olivier GHIBAUDO	
Philippe SAINT ANDRÉ	
Muriel MULLER	
Charles-Henri VERNALDE	
André DELMONTE	
Louis CARGILL	
Irène ALLANSON	
Virginie LANG	
Jean-Pierre MAGALHAES	
Juliette LE PIGEON	
Christelle CHAPPA	
Jean-Pierre BOEMARE	
Pascale VOITURON	

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le 09/04/2018



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

ID: 083-218301521-20180330-2018_11_30MARS-DE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Bettina de PONFILLY	
---------------------	---

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le